

Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier le préavis municipal N° 4/2023 – Demande d'un crédit de Fr. 320'000.-pour le renouvellement de la place de jeux du château

Au Conseil Communal de La Tour-de-Peilz,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil du Conseil,

La commission chargée d'examiner, l'objet cité en titre s'est réunie le mardi 4 avril 2023 en salle 2 de la maison de commune. Elle était composée de :

François Vodoz (PLR) président

Gabriel Chervet (PLR)

Valentine Schmidhauser (PSDG)

Julien Costanzo (PSDG)

Aude Lerch (LV)

Mireille Cornaz (LCIVL)

Natahlie Demarta (UDC)

La Municipalité était représentée par Madame Élise Kaiser et par Monsieur Maximilien Walter.

Après les salutations d'usage du président de la commission, la parole est donnée à Madame Kaiser et Monsieur Walter.

Présentation du projet

Après avoir succinctement rappelé l'histoire de cette place de jeux, Madame la Municipale souligne le mauvais état de cette place de jeux et l'importance de la rénover.

Monsieur Walter dessin a l'appui explique avec précision l'implantation des jeux et des nouveaux arbres.

Madame kaiser précise que le projet a été fait avec la collaboration du service jeunesse et sports et avec des mamans de jour. Elle nous dit également que cela va apporter une carte de visite supplémentaire au musée et au château et que le nouvel espace s'intègre parfaitement dans le patrimoine et dans le respect de l'environnement. Début des travaux en automne

Questions et observations de la commission

Un membre demande que la surface au sol et pour traverser la place soie accessible pour les poussettes et pour les personnes à mobilité réduite. Ceci permettra un accès facilité aux tables qui seront après la place de jeux.

Remarque prise en considération

Un membre demande si la norme sécurité a été respectée entre les arbres et les jeux

Un membre souligne l'étroitesse du passage entre les deux places de jeux

Réponse de Monsieur Walter difficile de faire autrement

Un membre demande la profondeur des socles pour les nouveaux jeux

Réponse de Monsieur Walter : cela a été étudié soigneusement par l'entreprise mandatée

Un membre demande pourquoi conserver la petite serre ?

Réponse de Madame Kaiser : la commune loue cette serre à pêcheur

Une membre demande la forme du haut du mikado (rond ou pointu)

Réponse de Madame Kaiser : ronde

Une membre regrette que le projet ne soit pas conçu sur un seul niveau afin de surveiller les enfants .

Réponse de Madame Kaiser : le haut de la place est destinée pour les petits et la partie du bas pour les plus grands, le tobogan retrouvera sa place entre les deux espaces.

Un membre souligne le manque de place pour ranger les poussettes et vélos

Un membre propose qu'un robinet d'eau ou fontaine soit à disposition

Un membre demande la matière des cartes :

Réponse de Madame Kaiser en bois avec une structure métallique.

Le président de la commission donne lecture de la position de la Cofin :

La Cofine constate que ces dépenses figurent au plan d'investissement et se rallie aux conclusions financières du préavis.

Décision :

Lors du vote le préavis est approuvé à l'unanimité.

Conclusions

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 4/2023,
- oui le rapport de la Commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder, à cet effet, un crédit de Fr. 320'000.- pour le renouvellement de la place de jeux du Château à prélever par le débit du compte N° 9141.066.00 « Travaux – Place de jeux du Château » ;
2. d'amortir cet investissement en une fois, l'année suivant la fin des travaux, par le compte N° 9282.001.00 « Dépenses et investissements futurs », doté à ce jour de Fr. 21'656'419.17 ;
3. d'accepter la réserve pour les hausses légales éventuelles ;
4. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante ou, le cas échéant, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de 100 millions adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 11 mai 2022, plafond utilisé actuellement à hauteur de Fr. 60'251'830.56.

Au nom de la commission

François Vodoz, Président rapporteur

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 4/2023

le 22 mars 2023

Demande d'un crédit de Fr. 320'000.- pour le renouvellement de la place de jeux du Château

10.03.02-2303-Preavis-04-Place-de-jeux-Chateau.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de solliciter du Conseil communal un crédit d'investissement pour le renouvellement de la place de jeux du Château.

2. Préambule

L'actuelle place de jeux située au Verger de la Ville, au nord du Château, est très utilisée par les familles et s'avère souvent sous-dimensionnée. L'entretien des différents engins de jeux devient en outre de plus en plus problématique vu leur ancienneté. Par ailleurs, sans travaux conséquents à moyen terme sur les différents éléments, des questions de sécurité se poseront inévitablement. Une partie des installations, dont le toboggan, a déjà dû être supprimée pour des raisons de sécurité précisément. Le revêtement de sol en matériaux synthétiques est également très usé et continue de se dégrader.

La suppression partielle de certains engins de jeux a conduit à une utilisation d'autant plus accrue des équipements restants. Dès lors, la Municipalité a décidé de proposer une remise à neuf globale des installations, projet prévoyant également une extension importante de la capacité d'accueil des différents jeux.

3. Projet

Un appel d'offre sur invitation selon la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) a été effectué auprès de trois entreprises spécialisées dans la conception et la fabrication de places de jeux. Le thème demandé aux différents soumissionnaires pour développer leur projet était « La Ville du jeu ». Une commission de notation des différents projets, composée de représentants des services communaux et de l'Accueil familial de jour, a été constituée. Cette commission a évalué les différents projets à l'aune des critères prévus dans l'appel d'offres. Ces critères étaient le prix (60 %), l'utilisation de l'espace et de l'environnement (20 %), le thème et le concept général (10 %) et la proximité du service après-vente



(10 %). La Municipalité a ensuite adjugé les travaux, sous réserve de l'acceptation du présent préavis, à la société KuKuk GmbH à Arlesheim (BL).

Le projet présenté par l'entreprise en question (cf. plan détaillé annexé au préavis), sur le thème des châteaux de cartes et des mikados, répond parfaitement au cahier des charges tout en rappelant subtilement la présence du Château voisin. Les jeux sont adaptés aux différentes tranches d'âge des enfants et conçus pour solliciter tous leurs sens, tout en garantissant une sécurité irréprochable conformément aux normes en vigueur. La capacité du site est évaluée entre 48 et 76 enfants pouvant jouer en même temps.



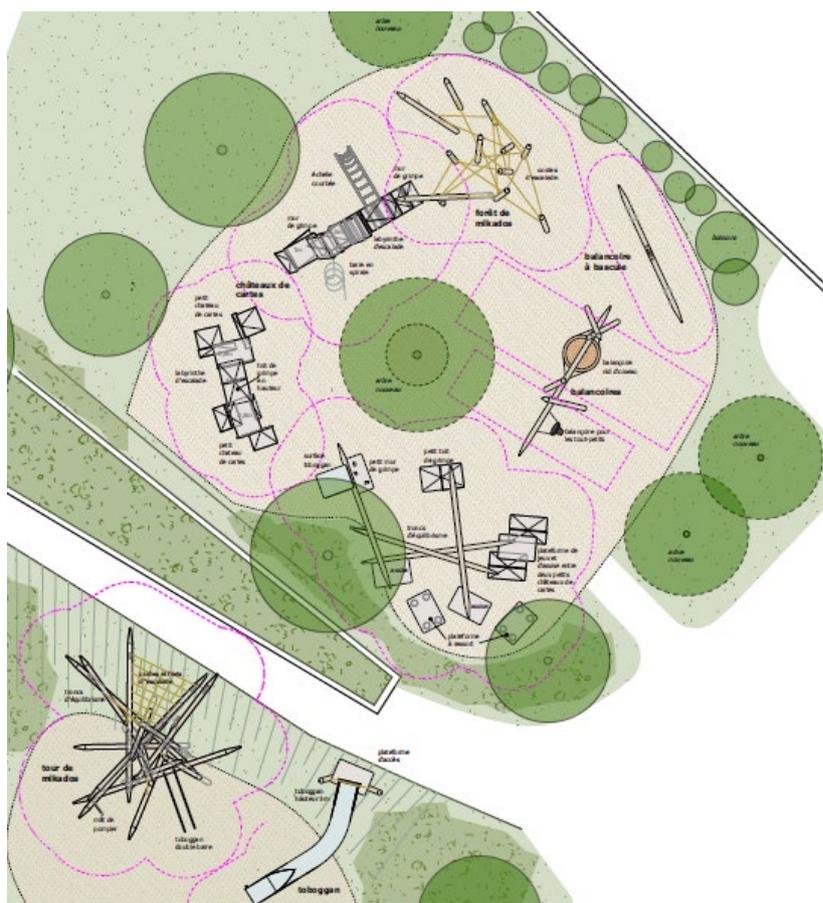
Vue d'artiste indicative

Les différents jeux sont construits principalement en matériaux bruts, soit en bois non-traité résistant aux intempéries et en acier inoxydable. Le revêtement de sol sera entièrement remplacé et constitué de copeaux de bois. La Municipalité a décidé de favoriser ce revêtement naturel répondant aux normes en vigueur.

Au vu du contexte local et de la proximité du Château, classé en note 1 du recensement architectural, la Section monuments & sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) a été sollicitée. Celle-ci a délivré un préavis positif, sous réserve d'éventuelles découvertes archéologiques lors des fouilles nécessaires pour les différents éléments de fondation, étant donné que nous sommes dans le périmètre archéologique du Bourg et du Château. La Section archéologie de la DGIP a en effet demandé qu'un suivi archéologique soit mis en œuvre durant cette phase des travaux.

En ce qui concerne les autorisations de construire, le projet ne nécessite pas de mise à l'enquête ni de procédure particulière s'agissant de mobilier urbain, de plantation d'arbres et du renouvellement d'une place de jeux déjà existante.

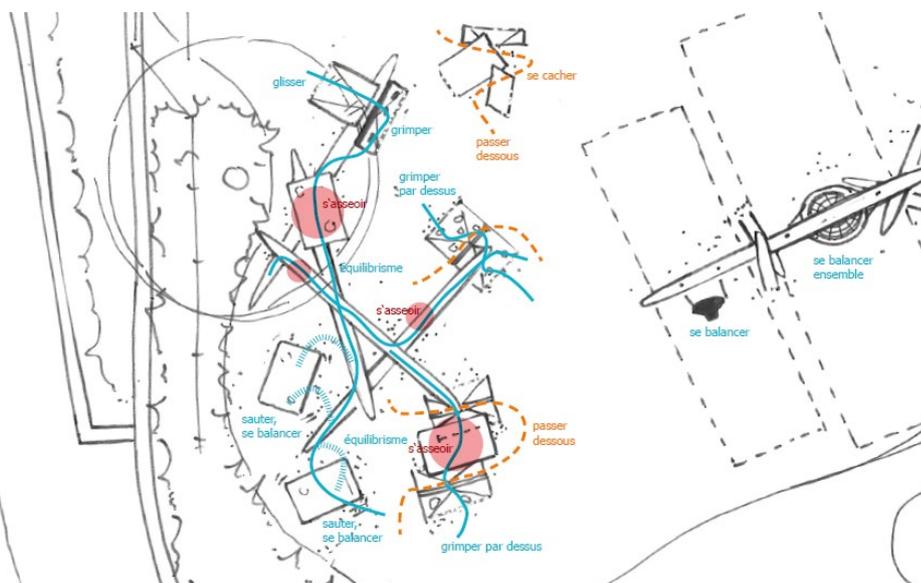
Description du projet



Croquis général des jeux prévus

Le projet prévoit des espaces de jeux adaptés aux différentes tranches d'âge des utilisateurs. Sur l'emplacement de la place de jeux actuelle sont ainsi prévus :

- Un espace dédié aux enfants en bas âge, avec 3 balançoires (à bascule, une de type « nid d'oiseau ») et une pour les tout-petits) et des jeux bas permettant de travailler son équilibre et sa motricité



Espace et activités pour les petits et tout-petits

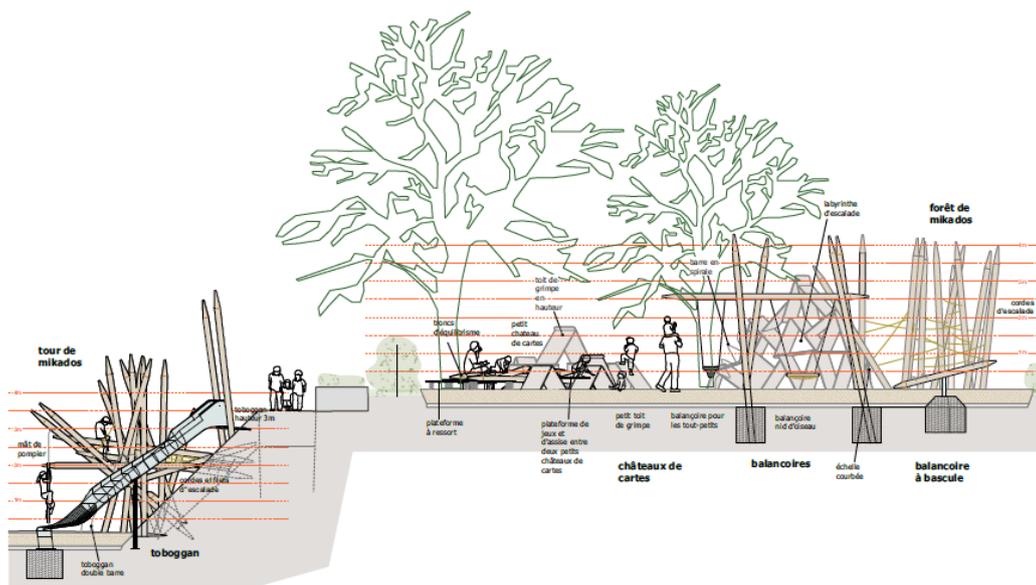
- Un espace dédié aux plus grands avec des châteaux de cartes plus élevés comprenant également des petits murs de grimpes, des éléments d'escalade, etc.



Vue d'artiste – espace pour les plus grands

En contrebas du chemin d'accès au Château est prévu une tour de mikados dédiée aux enfants plus âgés et comprenant également différents éléments de grimpe et de jeux.

Le projet profite également de la déclivité existante entre l'actuel chemin d'accès au Château et l'ancien fossé pour créer un toboggan entre ces deux lieux, à l'emplacement du toboggan qui avait dû être démonté. L'escalier d'accès pour permettre aux enfants de remonter sera remis en état.



Vue en coupe indicative du projet

Le projet prévoit finalement la plantation de quatre nouveaux arbres sur la partie haute du secteur afin de mieux ombrager cette place de jeux et ainsi permettre aux enfants et à leurs parents de pouvoir en profiter même en plein été. Les arbres plantés seront choisis de façon à ne pas poser de problèmes d'entretien futur des différents jeux et seront d'essences adaptées au réchauffement climatique.

Il est également prévu de maintenir voire d'augmenter si cela s'avère nécessaire le nombre de bancs et de tables autour de la place de jeux.

4. Coûts

Le tableau ci-dessous résume les coûts relatifs à ce projet.

Renouvellement de la place de jeux du Château	TTC / Fr.
Fondations béton pour les différents jeux	45'000.00
Fourniture et pose des nouvelles installations	220'000.00
Fourniture et livraison de 4 nouveaux arbres	10'000.00
Fourniture et livraison des copeaux de bois	5'000.00
Suivi archéologique	10'000.00
Divers et imprévus env. 10 %	30'000.00
Total TTC de la demande de crédit	320'000.00

Le démontage des jeux et du revêtement de sol existants, la plantation des nouveaux arbres et la mise en place du nouveau revêtement de sol (copeaux) sont des prestations qui seront assurées en interne par le personnel du Secteur espaces publics.

5. Procédures

Ce projet de construction a fait l'objet d'une procédure de marché public sur invitation qui a débouché sur une adjudication par la Municipalité, sous réserve de l'octroi du crédit par le Conseil communal. Cette procédure a été choisie, conformément à la Loi vaudoise sur les marchés publics, car ce marché de construction a été estimé à un montant inférieur à 250'000.- Fr. HT.

6. Planning

Sous réserve de l'acceptation du présent crédit, la nouvelle place de jeux devrait pouvoir être construite à l'automne 2023 (disponibilité de l'entreprise et délai de commande et de fabrication des éléments, tous entièrement sur mesure). La place de jeux sera entièrement fermée durant les travaux.

7. Conséquences financières

Le projet de renouvellement de la place de jeux du Château est prévu au plan des investissements, ligne 19, pour un montant estimé à Fr. 350'000.-.

Ce projet sera amorti en une fois l'année suivant la fin des travaux par le biais du compte de réserve « Dépenses et investissements futurs ».



8. Personnel communal

Les prestations réalisées en interne pour ce projet par le personnel du Secteur espaces publics sont planifiées et peuvent être réalisées par l'effectif actuel du personnel.

L'entretien futur de la place de jeux n'engendrera pas de travail supplémentaire par rapport à la situation actuelle. Les places de jeux sont vérifiées deux fois par semaine toute l'année afin de garantir la sécurité des installations.

9. Développement durable

9.1. Social

Ce projet permet de mettre à disposition des enfants boélands un espace de jeu de grande qualité, sécurisé et parfaitement adapté à leur développement.

9.2. Economique

La place de jeux actuelle arrivant en fin de vie, ce renouvellement est nécessaire pour garantir le maintien d'une place de jeux sécurisée et est donc économiquement nécessaire.

9.3. Environnement

La grande majorité des nouvelles installations sont prévues en bois. Le bois utilisé est du robinier faux-acacia sans aubier, non traité, en provenance d'un lieu situé à moins de 200 km de l'usine du constructeur à Arlesheim. Ce type de bois présente une très bonne tenue dans le temps vis-à-vis des intempéries.

Des peintures résistantes aux UV spécialement adaptées sont également utilisées ainsi que d'autres matériaux bruts tel que l'acier inoxydable, garantissant une grande durabilité de l'ensemble. Tous les éléments sont fabriqués sur mesure dans l'usine du constructeur située en Suisse, avec des fournisseurs provenant de la région bâloise et du sud de l'Allemagne.

Des fondations en béton sont néanmoins nécessaires pour garantir la stabilité des engins.

La plantation de 4 nouveaux arbres permettra d'améliorer l'ombrage du lieu. Le remplacement des revêtements de sols existants en résine synthétique par des copeaux de bois naturel permet d'en améliorer l'écobilan.

10. Conclusions

Nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 4/2023,
- oui le rapport de la commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder, à cet effet, un crédit de Fr. 320'000.- pour le renouvellement de la place de jeux du Château à prélever par le débit du compte N° 9141.066.00 « Travaux – Place de jeux du Château » ;
2. d'amortir cet investissement en une fois, l'année suivant la fin des travaux, par le compte N° 9282.001.00 « Dépenses et investissements futurs », doté à ce jour de Fr. 21'656'419.17 ;
3. d'accepter la réserve pour les hausses légales éventuelles ;
4. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante ou, le cas échéant, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de 100 millions adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 11 mai 2022, plafond utilisé actuellement à hauteur de Fr. 60'251'830.56.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



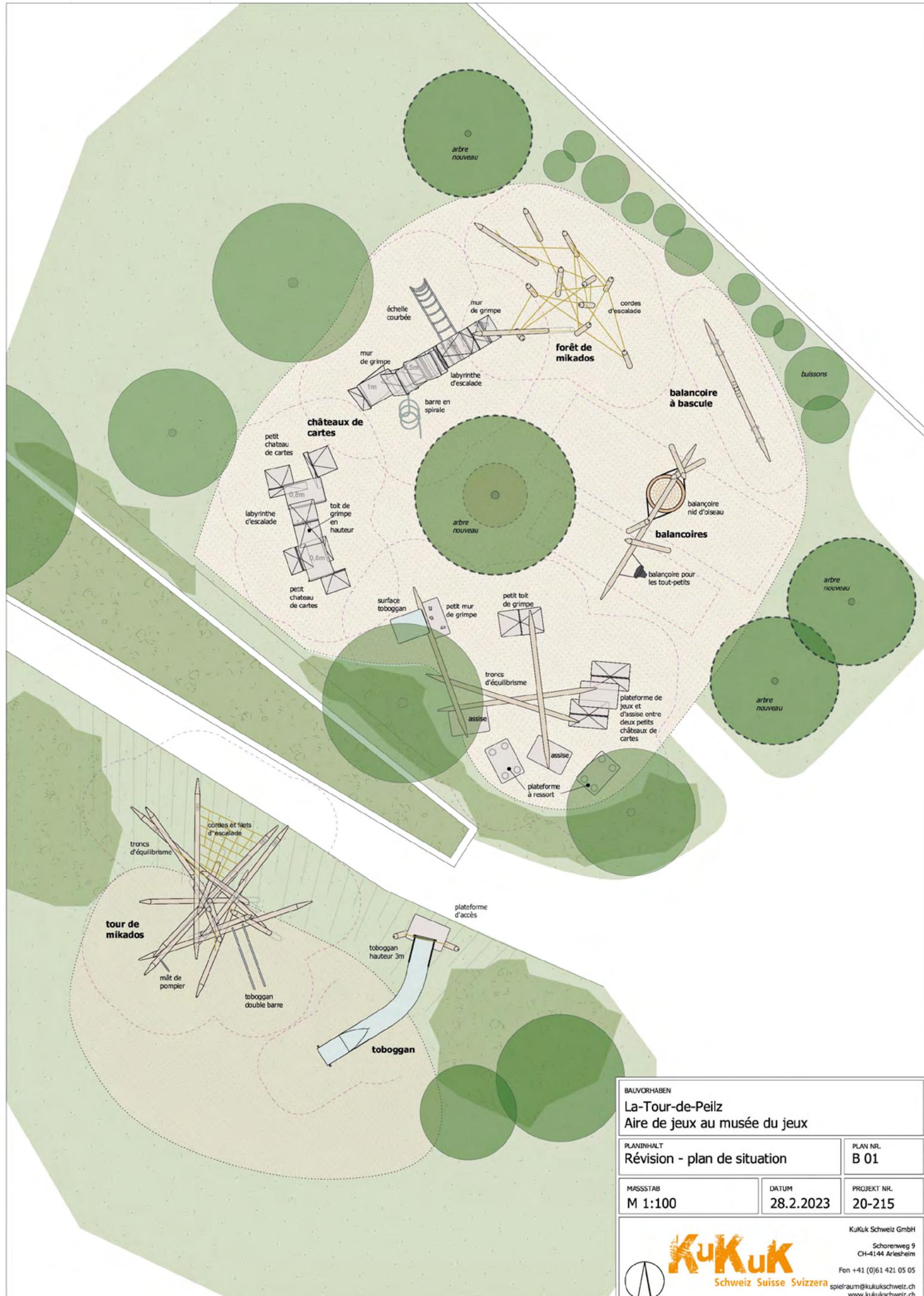
Sandra Pasquier Pierre-A. Dupertuis

Annexes : Plan et coupe du projet, dossier de présentation

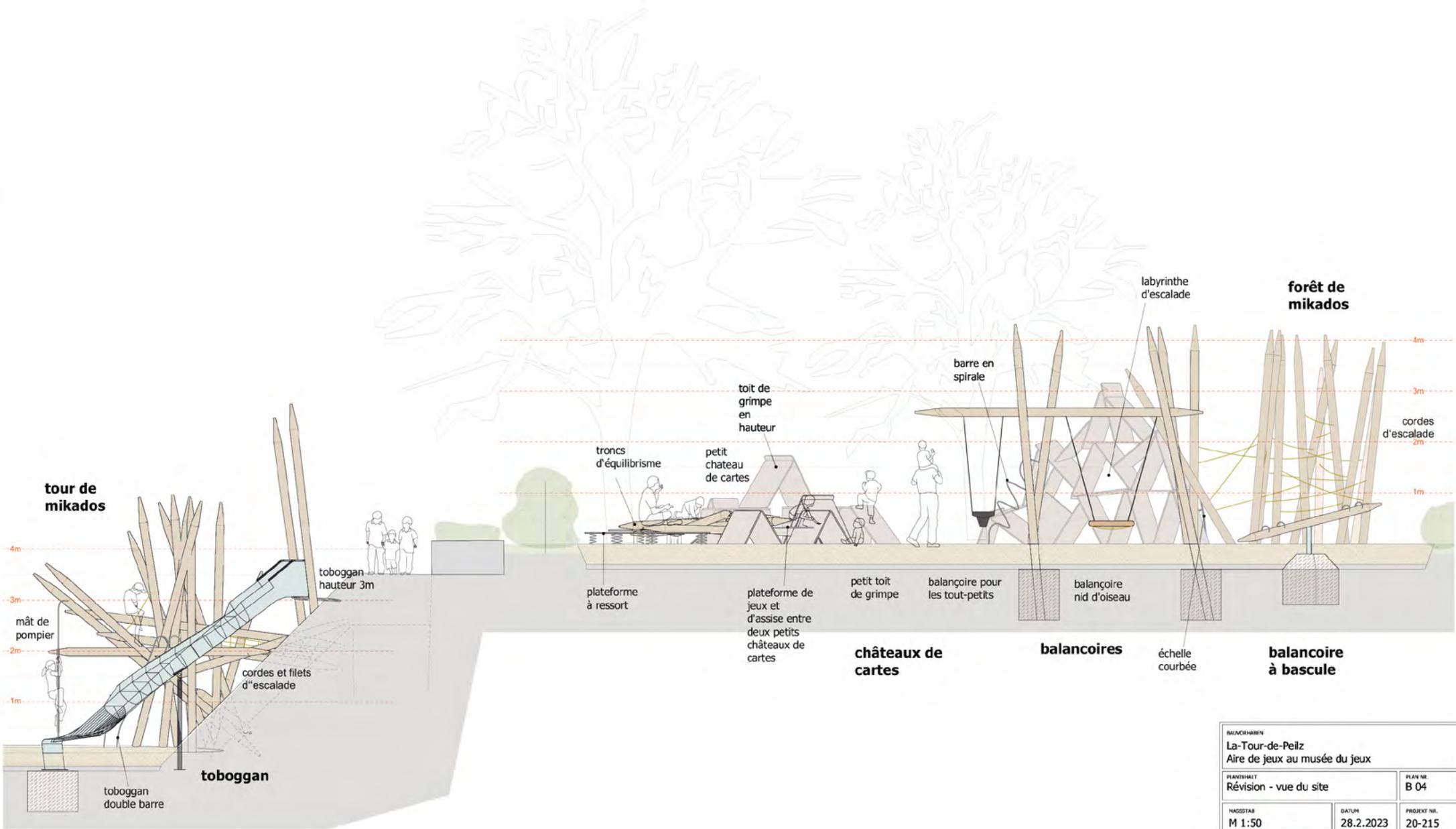
Déléguée municipale : Mme Elise Kaiser

Adopté par la Municipalité : le 6 mars 2023



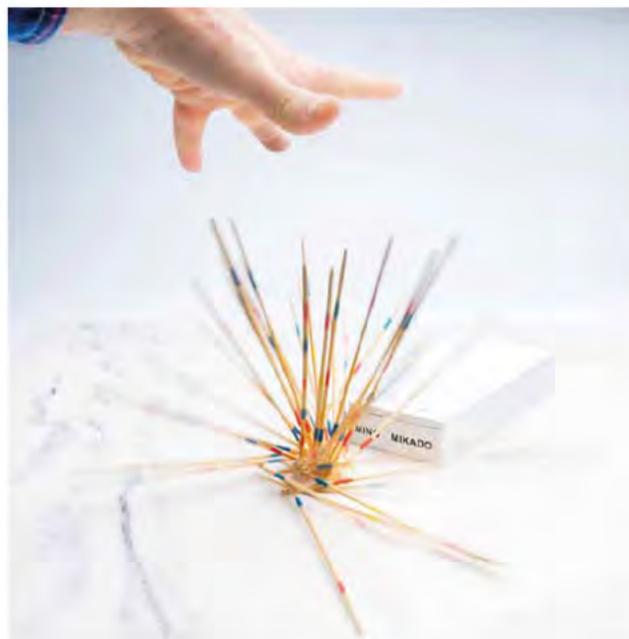


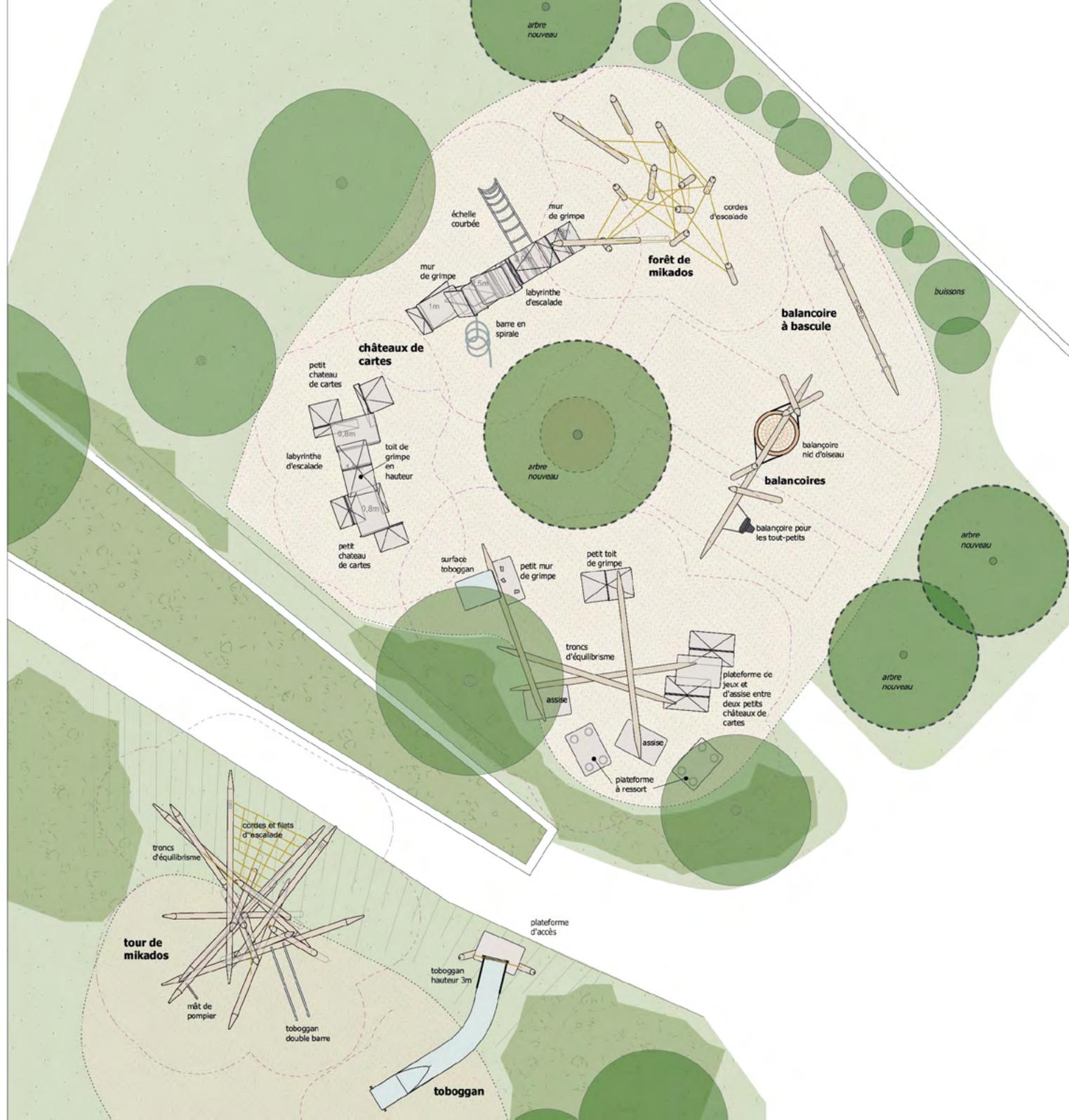
BALVORHABEN		
La-Tour-de-Peilz		
Aire de jeux au musée du jeu		
PLANINHALT	PLAN NR.	
Révision - plan de situation	B 01	
MASSTAB	DATUM	PROJEKT NR.
M 1:100	28.2.2023	20-215
		
KuKuk Schweiz GmbH Schorenweg 9 CH-4144 Arlesheim Fon +41 (0)61 421 05 05 spielraum@kukukschweiz.ch www.kukukschweiz.ch		

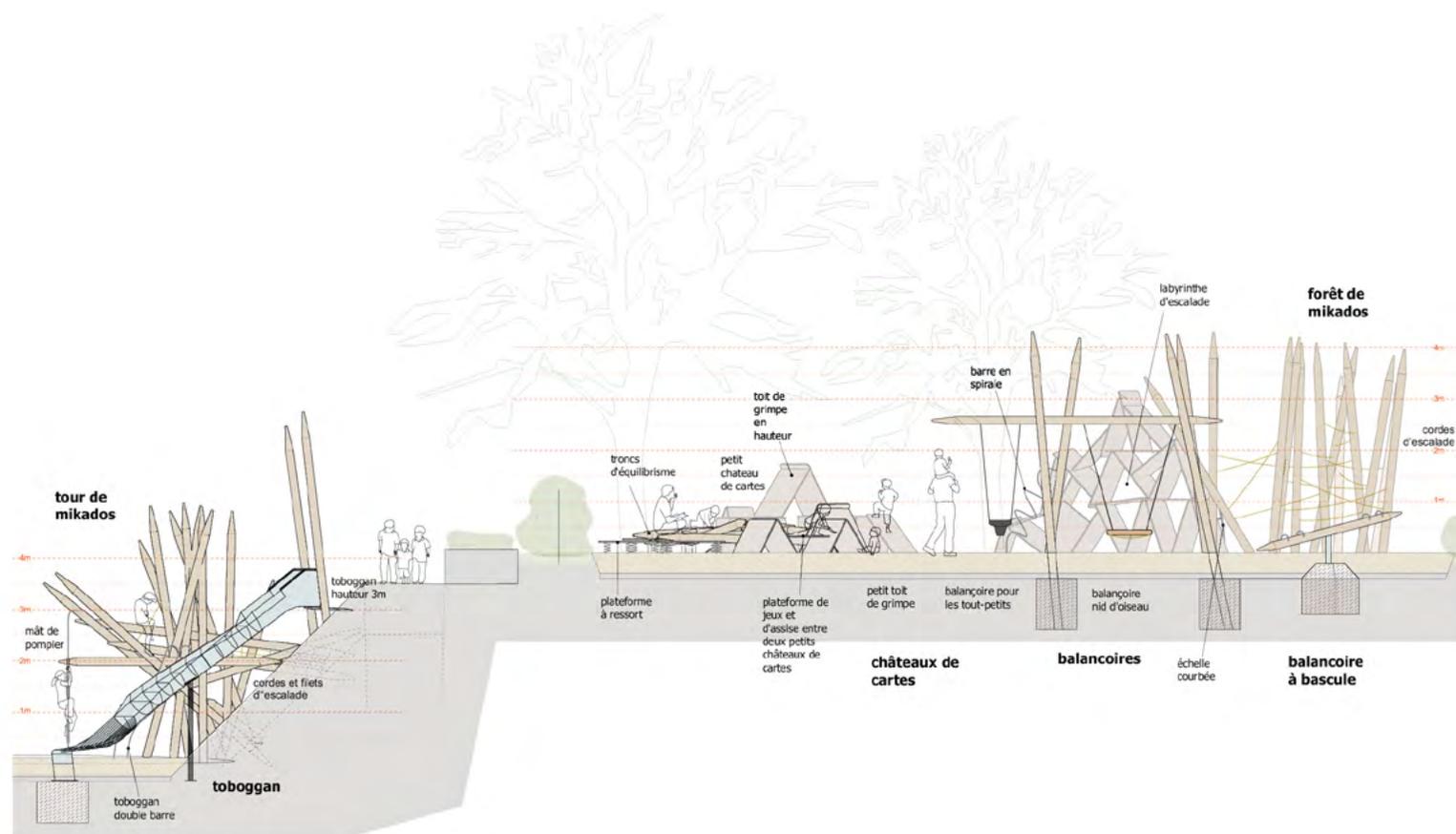


BALCONHABEN		
La-Tour-de-Peilz		
Aire de jeux au musée du jeu		
PLANNUMM	PLAN NR.	
Révision - vue du site	B 04	
NASSSTAB	DATUM	PROJEKT NR.
M 1:50	28.2.2023	20-215
		
KUKUK Schweiz GmbH Schürmegg 9 CH-4194 Allschwil Fon: +41 (0)51 421 05 05 ap@raum@kukuk.ch schweiz.ch www.kukuk.ch		

LA-TOUR-DE-PEILZ _ Place de jeux du château







coupe 1:100

28.02.2023

3

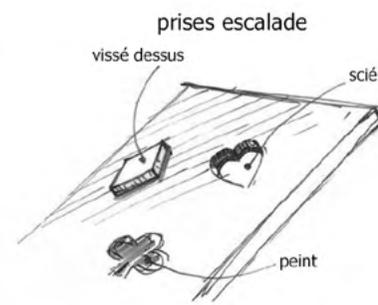
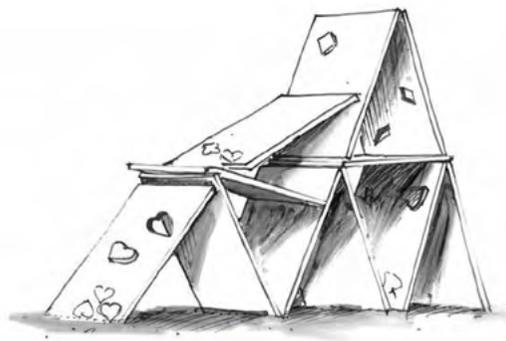
LA-TOUR-DE-PEILZ
place de jeux
du château

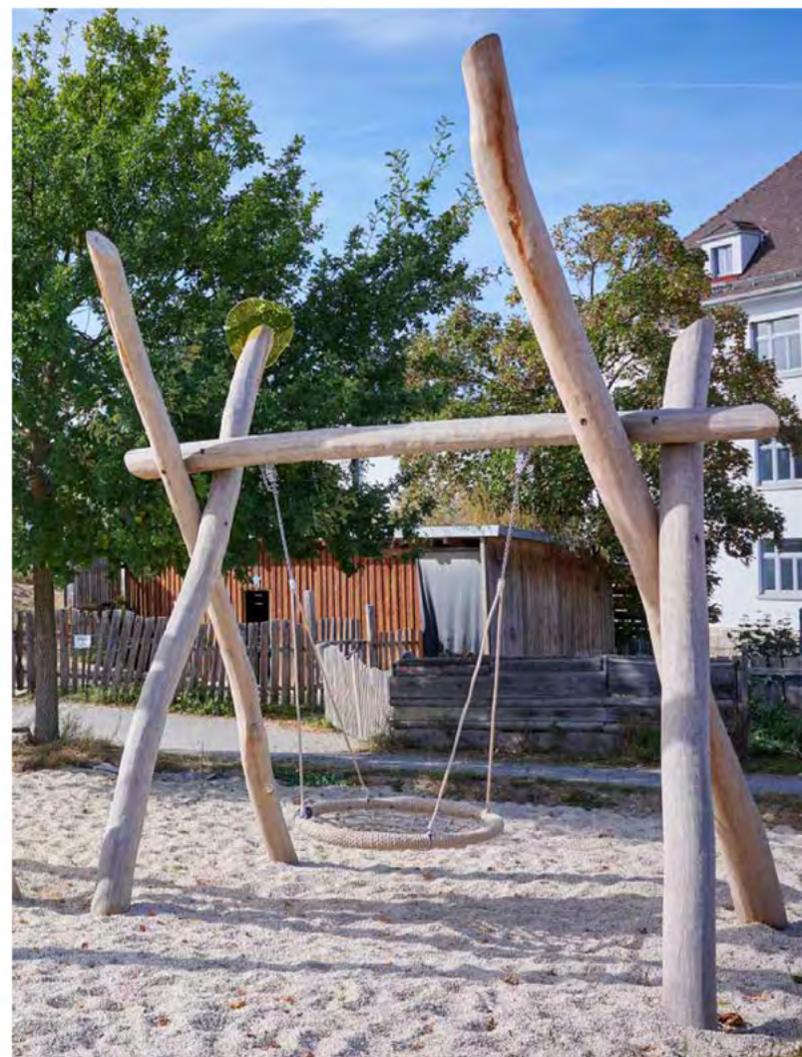


partie haute
vue de face

28.02.2023



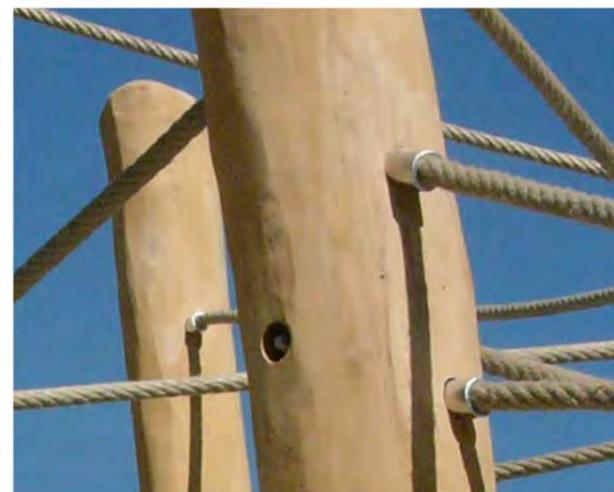


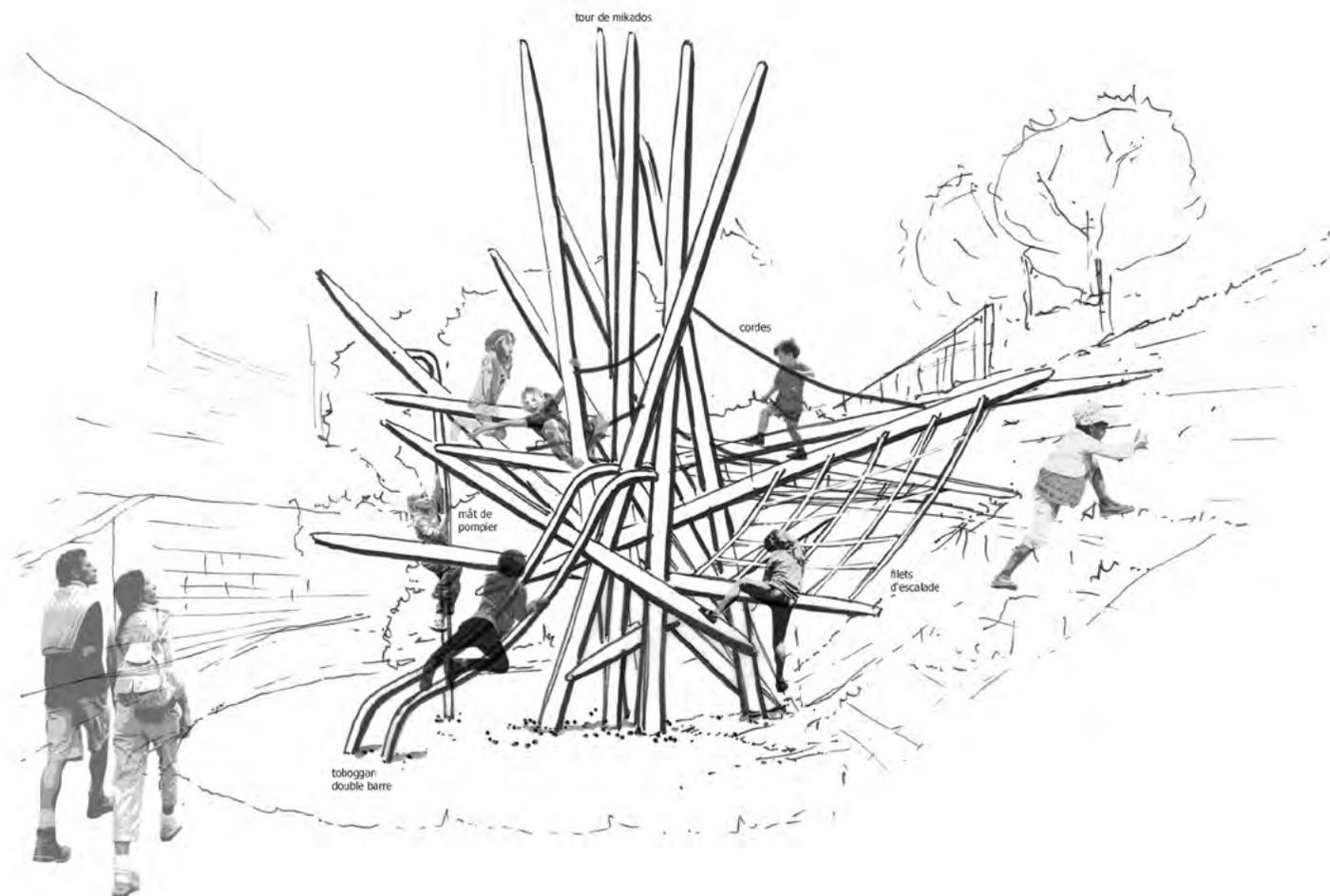


balançoires

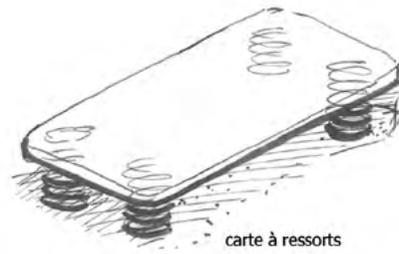
28.02.2023

7

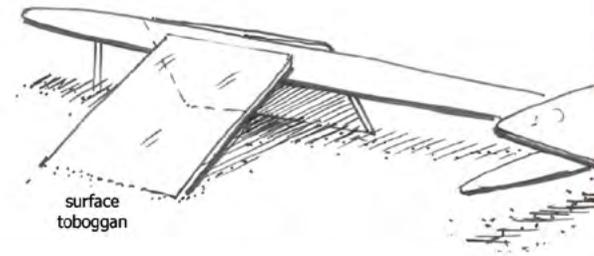




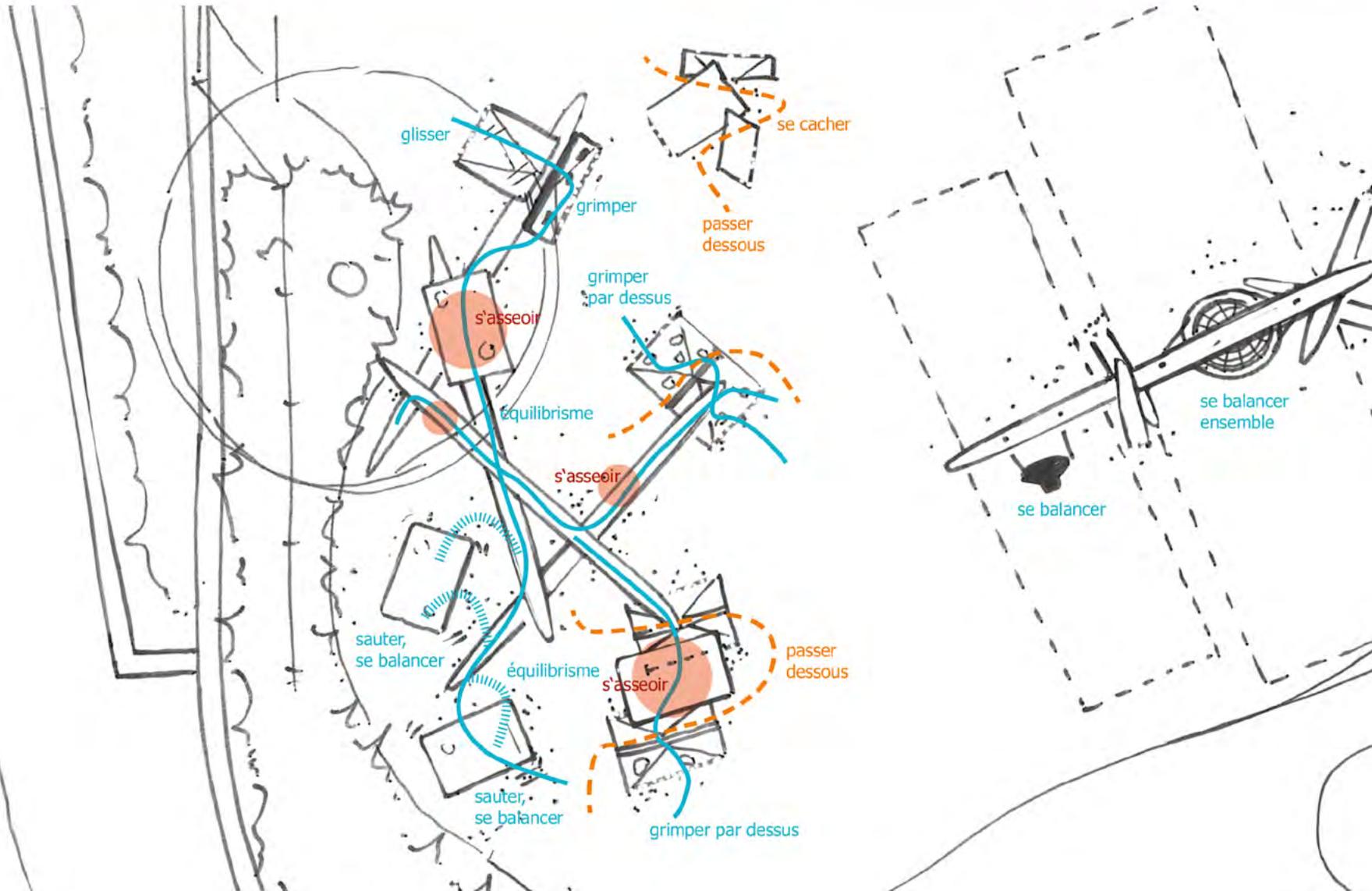




carte à ressorts



surface toboggan





... bois, peinture, corde, etc.

Lors de la planification de nos espaces extérieurs artistiques et naturels, nous avons une vue d'ensemble. Cela comprend le modelage du terrain en fonction des conditions sur place, des revêtements de sol adaptés, l'utilisation de plantes locales et l'utilisation de matériaux naturels comme les pierres naturelles et le bois non traité.

Bois de robinier faux acacia

Pour nos équipements de jeux en bois, nous utilisons exclusivement du bois de robinier sans aubier qui se distingue par une grande robustesse naturelle (classe de résistance 1) et qui peut être utilisé sans imprégnation et sans pieds tubulaires sur les aires de jeux. Le robinier présente une très haute résistance à la flexion lorsqu'il est fortement sollicité.

Panneaux résistants aux intempéries en bois Accoya

Les panneaux en bois acyté se caractérisent par une résistance naturelle durable, une grande dureté et une longue durée de vie en extérieur. L'Accoya® possède une durabilité de classe 1 (E1), ce qui correspond au niveau le plus élevé de résistance du bois.

Filet fin en acier inoxydable webnet

Webnet est un tissu d'une tension et d'une flexibilité particulières. Il résiste aux intempéries, est extrêmement résistant et offre ainsi une protection fiable contre les chutes. Grâce à sa structure filigrane, il n'entrave pas la visibilité et peut s'adapter à presque toutes les formes.

Couleurs

Nous travaillons subtilement la couleur afin de toucher l'être humain dans la lecture de la construction et de créer une atmosphère sereine. KuKuk utilise des revêtements synthétiques protecteurs pour le bois, car ils offrent une large gamme de couleurs - la luminosité est conservée au fil des années - et ils se distinguent par une haute résistance aux UV et aux intempéries.

Cordes

Kukuk utilise des cordages Hercules réalisées sur mesure (ancrage en acier inox - revêtement en polyamide et polypropylène) qui offrent une grande durabilité de couleurs et une grande résistance à l'abrasion. Les constructions en cordes et filets fabriqués sur mesure permettent de surmonter hauteur et distance.

A propos

Nous utilisons principalement des produits régionaux pour nos équipements. Le bois de robinier est coupé et transformé dans un rayon de 200 km autour de Bâle. Les cordes et les filets sont fabriqués par notre fournisseur près de Soleure et les toboggans en acier inoxydable proviennent du sud de l'Allemagne.



panneau accoya